



septembre 2023

Des pierres d'assise aux voies d'accès aux soins : favoriser un accès rapide aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants



Institut du savoir

sur la santé mentale et les dépendances
chez les enfants et les jeunes



Infant and Early Mental
Health Promotion
IEMHP

A program of

SickKids®



Référence suggérée :

Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes (2023). Des pierres d'assise aux voies d'accès aux soins : favoriser un accès rapide aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants

www.smdej.ca/voies

Pour obtenir de l'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec

info@cymha.ca

Table des matières

Remerciements	4
À propos de cette ressource	5
Par où commencer : Une approche communautaire	9
Phase 1 : Planification	13
Engagement communautaire.....	13
Engagement des familles.....	15
Équité, diversité et inclusion	16
Utiliser une optique d'évaluation.....	17
Phase 2 : Mise en œuvre	19
Étape 1 : Préparer le terrain	19
Étape 2 : Définir votre situation actuelle et la situation idéale	21
Étape 3 : Élaborer le plan de mise en œuvre.....	25
Phase 3 : Maintien	28
Aller de l'avant ensemble	32
Glossaire	33
Références	36
Annexe A : Modèle d'entente de partenariat	38
Annexe B : Guides de l'animateur.rice pour la planification des voies d'accès	40
Annexe C : Exemple de voies d'accès aux soins pour les enfants de la naissance à six ans (texte accessible)	48

Remerciements

Cette ressource a été développée par Amanda Davis, Nikky Summers, Lesley Watts, Chaya Kulkarni, Nicole Tuzi, Magali Bouhours et Rup Patel. Nous remercions les membres des communautés du projet pilote sur les voies d'accès aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants, qui ont apporté leur contribution tout au long de l'élaboration de cette ressource. Nous remercions les personnes qui ont partagé leurs expériences et leur expertise pour éclairer l'élaboration de cette ressource.

Partenaires clés

- [L'Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes](#) (l'Institut du savoir) tisse des liens, partage des connaissances et tire parti de son expertise pour améliorer les compétences des prestataires de services et des organismes de première ligne dans l'ensemble de la province. L'Institut du savoir fait la promotion et partage avec passion les avantages de l'apprentissage organisationnel et de la pratique éclairée par des données probantes. En collaboration avec ses partenaires, l'Institut du savoir s'efforce de renforcer les programmes et services de santé mentale et de lutte contre les dépendances destinés à l'ensemble des enfants, des adolescents, des familles et des personnes aidantes de l'Ontario.
- [Promotion de la santé mentale de la petite enfance \(Infant and Early Mental Health Promotion \[IEMHP\]\)](#) (en anglais seulement) travaille avec les praticien.ne.s, les prestataires de services et les familles pour approfondir les connaissances et renforcer les pratiques exemplaires dans le domaine de la santé mentale des jeunes enfants. L'IEMHP s'efforce d'améliorer les résultats en matière de santé tout au long de la vie par l'entremise de la recherche, du renforcement des capacités et de l'application des connaissances sur la promotion des soins de santé mentale éclairés par des données probantes.



À propos de cette ressource

En quoi consiste ce guide de ressources et qui devrait l'utiliser?

Ce guide s'adresse à tous les partenaires communautaires et à tous les secteurs qui œuvrent en faveur des soins de santé mentale pour les jeunes enfants, comme les personnes en éducation et en apprentissage préscolaire, en santé publique, en soins primaires, en santé mentale des enfants et des jeunes, les parents et les personnes aidantes, ainsi que le gouvernement. Les activités décrites dans ce guide s'appuient sur le travail continu des partenariats communautaires entre les secteurs qui se sont réunis pour améliorer l'accès et les soins aux jeunes enfants et à leur famille.

Ce document décrit les résultats de projets, les processus, les connaissances d'expert.e.s et les données probantes sur les meilleures pratiques pour éclairer votre travail communautaire. Voici ce que vous y trouverez :

- Des conseils sur ce qui est nécessaire pour créer des voies d'accès aux soins intersectoriels en vue d'aider les jeunes enfants et les familles, de la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans.
- Des conseils sur la façon dont les communautés peuvent planifier, mettre en œuvre et maintenir les voies d'accès aux soins.
- Des considérations pratiques et utiles pour chaque phase de l'élaboration d'une voie d'accès aux soins.
- Une série de ressources pour appuyer votre projet de voie d'accès aux soins communautaire.

Comment utiliser et parcourir cette ressource

Ce guide présente les principales activités et éléments à prendre en compte pour chaque phase. Dans les rubriques suivantes, nous soulignons les principaux facteurs à prendre en compte lorsque vous rassemblez des partenaires communautaires pour commencer votre parcours d'accès aux soins. De plus, nous identifions les trois phases clés de l'élaboration de voies d'accès aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants au sein de votre communauté. Des ressources supplémentaires, des activités et des documents de référence sont inclus dans les annexes.

Informez-vous davantage sur notre travail chez [les nourrissons et les jeunes enfants](#).

Informez-vous sur le travail de nos partenaires chez les nourrissons et les jeunes enfants sur [SMSO-ON](#) et [IEMHP](#) (en anglais seulement).

Qu'est-ce qui a guidé l'élaboration de cette ressource?

En 2014, l'Institut du savoir et des expert.e.s en santé mentale de la petite enfance ont élaboré le document [Soutenir les esprits les plus jeunes de l'Ontario](#). Ce document d'orientation mettait l'accent sur la nécessité d'un dépistage et d'une intervention précoces dans le domaine de la santé mentale. Puis, en 2019, l'Institut du savoir, Promotion de la santé mentale de la petite enfance (Infant and Early Mental Health Promotion [IEMHP]) et Santé mentale en milieu scolaire Ontario (SMS-ON) ont élaboré [Au-delà des pierres d'assise](#). Ce document s'appuie sur les travaux de 2014 et contient des recommandations visant à améliorer le soutien et la collaboration intersectoriels pour les enfants âgés entre trois et six ans.

En 2019, en collaboration avec Promotion de la santé mentale de la petite enfance, l'Institut du savoir a lancé un projet pilote visant à aider trois communautés de l'Ontario à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des voies d'accès aux soins en santé mentale, de la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans. Ce projet, le premier du genre au Canada, comportait quatre étapes réparties sur les activités suivantes :

- Sensibilisation des communautés pilotes, planification du projet, établissement de partenariats communautaires et formation d'un comité directeur provincial.
- Visites des communautés, cartographie des services, élaboration des voies d'accès aux soins et planification de la mise en œuvre.
- [Série de formations virtuelles](#) (en anglais seulement) sur le Questionnaire sur les étapes du développement ([Ages and Stages Questionnaire](#) (en anglais seulement) [ASQ®]) et le Plan d'appui au développement (PAD), animées par Promotion de la santé mentale de la petite enfance, ainsi que le [Coaching Connect](#) (CC) de Promotion de la santé mentale de la petite enfance.

- Rapport sur le processus et les résultats du projet, ainsi que les leçons apprises.

Ce que vous devez savoir

L'importance de la santé mentale chez les jeunes enfants

Nous savons que les premières années de la vie sont essentielles au développement sain du cerveau et à la capacité de l'enfant à réagir aux influences environnementales. En fait, jusqu'à 70 % des jeunes adultes vivant avec un problème de santé mentale disent que leurs symptômes ont commencé pendant l'enfance (Gouvernement du Canada, 2006). La période prénatale jusqu'à la petite enfance est le moment idéal pour promouvoir un développement socioaffectif positif ainsi que pour identifier et traiter les signes précoces de problèmes de santé mentale. L'adoption d'une approche préventive permet d'atténuer les effets potentiels à long terme (Institut canadien d'information sur la santé, 2011).

Les familles se retrouvent souvent dans des situations où elles ne savent pas où obtenir un soutien en matière de santé mentale, et dépendent des médecins de famille ou des services d'urgence pour accéder aux soins (Institut canadien d'information sur la santé, 2022; Ipsos Public Affairs, 2017). Cependant, les médecins de famille et les équipes hospitalières sont confrontés à des transferts de soins compliqués, à des connexions inadéquates entre les milieux cliniques et communautaires ou à un manque de services appropriés pour les jeunes enfants. De plus, l'accès aux soins est souvent influencé par la géographie et le revenu des ménages, ainsi que par d'autres déterminants sociaux de la santé.

Il est donc nécessaire de renforcer la capacité communautaire à mettre en œuvre des systèmes de services de santé mentale clairs et coordonnés pour les jeunes enfants, et ce, dans toute la province, afin d'améliorer l'accès aux soins et les résultats pour les familles.

Utilisation d'un langage commun

Les termes ci-dessous sont utilisés tout au long de ce document. Une liste complète des termes essentiels se trouve dans le Glossaire (p. p. 33).

- Groupes de travail communautaires : Un groupe de travail collectif qui rassemble des partenaires de tous les secteurs de prestation de services.
- Petite enfance : L'ensemble de la période allant de la naissance à l'âge de six ans (Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des jeunes, 2014).
- Nourrisson : La période allant de la naissance à l'âge de deux ans (Agence de la santé publique du Canada, 2016).
- Santé mentale des jeunes enfants : « La capacité d'un enfant à établir des relations étroites et sûres avec des adultes et des pairs, à ressentir, gérer et exprimer une gamme complète d'émotions et à explorer l'environnement, le tout dans le contexte de la famille, de la communauté et de la culture (Cohen et coll., 2012, p.1).
- Prénatal : La période de la grossesse et avant la naissance (University of Washington Medical Centre, 2017).

Qu'est-ce qu'une voie d'accès aux soins?

Les voies d'accès aux soins de santé mentale offrent une structure accessible, efficace et efficiente pour aider les jeunes enfants et leurs familles à obtenir le soutien dont ils ou elles ont besoin (Infant and Early Mental Health Promotion, n. d.). Les voies d'accès aux soins :

- Utilisent une approche communautaire et collaborative pour mettre les familles en contact avec le meilleur service, au bon moment et sous la forme la plus appropriée.
- Guident les familles à travers les processus d'accès aux soins et aux services.
- Expliquent clairement l'accès, le dépistage, les transitions et les traitements.
- Rationalisent les transitions entre le point d'accès aux services, la prestation et le suivi.

Les principales caractéristiques des voies d'accès aux soins sont les suivantes (Kinsman et coll., 2010) :

- Collaboration intersectorielle.
- Lignes directrices sur les soins fondées sur des données probantes.
- Objectifs clairs en vue d'améliorer l'accès et les ressources.
- Responsabilités définies pour les équipes multidisciplinaires.
- Véritable engagement auprès des populations qui reçoivent des soins.
- Plans d'évaluation permettant d'évaluer et d'améliorer les services.



L'EMHP a réalisé 20 rapports communautaires qui identifient :

- Possibilités de renforcer les pratiques, les services et les politiques à court terme (1 an).
- Possibilités de renforcer les pratiques, les services et les politiques à long terme.
- Politiques et procédures de l'organisation propres à la santé mentale des jeunes enfants.

Pour plus de renseignements sur les [Groupes de travail communautaires](#) (en anglais seulement), communiquez avec Promotion de la santé mentale de la petite enfance (Infant and Early Mental Health Promotion).

Par où commencer : Une approche communautaire

Les voies d'accès aux soins exigent un investissement et un engagement de la part de tous les partenaires communautaires impliqués dans la prestation de services de santé mentale et de soutien socioaffectif aux jeunes enfants et à leurs familles. La collaboration entre les secteurs peut renforcer les voies d'accès aux soins existantes en favorisant l'échange d'informations, la planification coordonnée des soins et l'identification des possibilités d'amélioration.

Groupes de travail communautaires sur la santé mentale des jeunes enfants

[Les groupes de travail communautaires](#) (en anglais seulement) sont un élément essentiel de la réussite lors de l'élaboration des voies d'accès aux soins. Ils réunissent des partenaires de tous les secteurs de prestation de services, assurant ainsi la représentation des expériences et des besoins des populations locales. Chaque communauté est invitée à identifier les personnes qui devraient être "à la table" et participer activement aux conversations et à la prise de décision.

Les Groupes de travail communautaires identifient les objectifs collectifs, évaluent l'état de préparation des partenaires et définissent les rôles et les responsabilités. Ils constituent une condition préalable à la réussite du travail sur les voies d'accès aux soins.

Si votre communauté entame ce travail, l'Institut du savoir et Promotion de la santé mentale de la petite enfance peuvent vous aider. Nous comprenons que les communautés qui souhaitent commencer à élaborer des voies d'accès aux soins ont leur propre échéancier, leurs

Par où commencer :

Une approche communautaire

propres connaissances et leur propre capacité de mise en œuvre.

Nous avons inclus des informations clés sur cette étape afin que les communautés puissent déterminer si elles sont prêtes à entamer le processus.

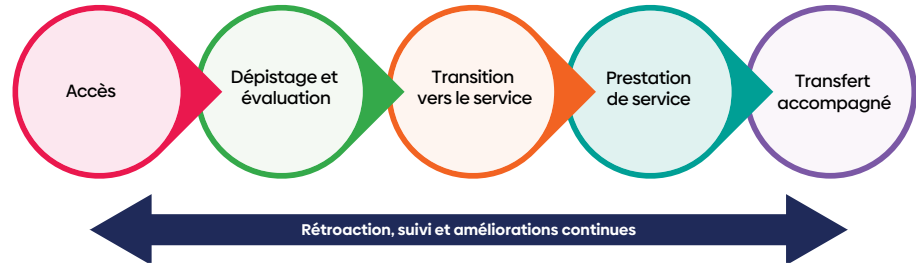
Une des premières étapes consiste à déterminer la capacité de votre communauté à élaborer des voies d'accès aux soins. Cette étape est axée sur la mobilisation de personnes de tous les secteurs afin d'identifier les services disponibles dans votre communauté pour les enfants de la naissance à six ans. Avec le soutien de IEMHP, vous vous attaquez à ces tâches :

- Définir les principales populations qui bénéficient des services (état actuel).
- Définir votre vision commune, les points forts de votre communauté et les domaines à améliorer.
- Identifier le soutien existant en matière de santé mentale et de soutien socioaffectif.
- Identifier les données actuelles disponibles sur les besoins des enfants de zéro à six ans et de leurs familles.
- Identifier les capacités de collecte de données au sein de votre communauté.
- Clarifier les rôles et les responsabilités (mandat, ententes de partenariat).
- Définir la formation, l'accompagnement et le perfectionnement professionnels nécessaires.
- Prévoir des dispositions pour le roulement du personnel et de modification des services.
- Prendre en compte dès le départ les questions d'équité, de diversité et d'inclusion.
- Impliquer les familles dans les conversations initiales et les plans d'engagement.

Êtes-vous prêt à entamer votre parcours d'accès aux soins?

Une voie d'accès aux soins est un processus cyclique et continu, qui comprend le suivi, les rétroactions et les améliorations de la pratique. Les voies d'accès aux soins diffèrent d'une communauté à l'autre. Cependant, il existe cinq éléments communs (figure 1).

Figure 1: Les phases d'une voie d'accès aux soins



Voici un bon point de départ pour vos premières démarches : Examiner les services existants, les personnes qui en bénéficient, leurs besoins et la manière dont elles sont soutenues au fil du temps. Nous avons inclus quelques questions pour lancer les conversations.

Accès

- Où les familles ont-elles accès aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants dans votre communauté?

Dépistage et évaluation

- Quelles sont les pratiques courantes dans votre communauté?
- Votre communauté utilise-t-elle l'ASQ® comme outil de dépistage courant? Y a-t-il d'autres outils fondés sur des données probantes utilisés pour cette tranche d'âge?
- Existe-t-il des options pour que les organisations qui n'ont pas de capacité de dépistage puissent orienter les client.e.s vers d'autres services?

Transition vers le service

- Qui est responsable du triage des familles?
- Quelles sont les stratégies dont vous disposez pour identifier les voies d'accès de remplacement pour les risques ou les besoins liés au développement des enfants (difficultés motrices, d'élocution, sensorielles)?
- Quels sont les autres éléments à prendre en compte pour soutenir les familles (lieu du service, âge de l'enfant, intervention en cas de crise)?

Prestation de service

- Quel type de soins répondra le mieux aux besoins en matière de santé mentale? Sensibilisation, prévention, intervention précoce, traitement ou tous les types?
- Quel soutien et quelles ressources sont à la disposition des familles?
- Quelles sont les pratiques actuelles pour assurer le transfert en douceur des familles entre les prestataires de soins ou les organismes de votre communauté? Ces pratiques diffèrent-elles en fonction du niveau de soins?

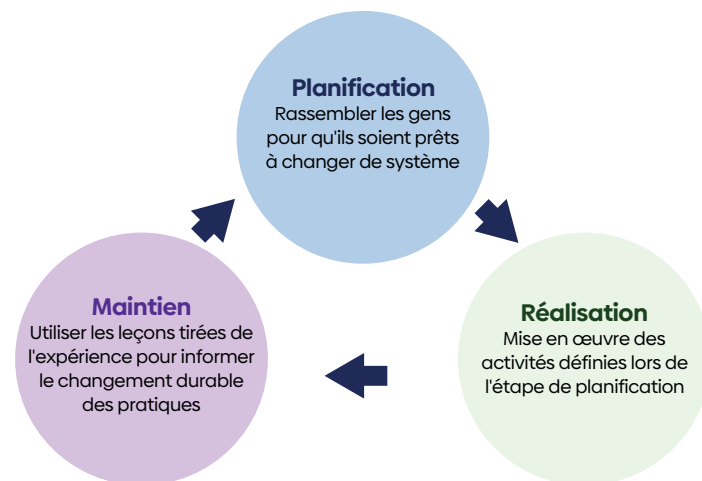
- Quels processus doivent être mis en place pour assurer une surveillance et un suivi appropriés?

Planifier pour réussir

Nous avons adapté une approche scientifique de la mise en œuvre et nous utilisons les lignes directrices de [Mise en œuvre d'une pratique fondée sur des données probantes : Une trousse à outils pratique](#). Ce processus est influencé par les besoins uniques d'une communauté, ses forces, les services disponibles, les structures de soins et les familles concernées. Il est important de former des partenariats communautaires qui partagent une connaissance commune de l'accès aux services et des populations qui ont besoin de soutien en matière de santé mentale des jeunes enfants. Cette connaissance permettra de déterminer les étapes appropriées pour établir et maintenir les voies d'accès aux soins à long terme.

Il existe trois phases de mise en œuvre : 1) Planification, 2) Réalisation et 3) Maintien. Ces phases sont universelles et peuvent être adaptées à n'importe quel projet. Dans la rubrique suivante, nous les présentons dans le contexte de la mise en œuvre des voies d'accès aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants.

Figure 2: Phases de la mise en œuvre (adapté de [Mise en œuvre d'une pratique fondée sur des données probantes : Une trousse à outils pratique](#)).





Phase 1 : Planification

Cette phase a pour but de tirer parti des relations et du travail déjà effectué au sein de votre groupe de travail communautaire et de s'assurer que tous les partenaires sont prêts à s'investir dans un changement de système. Les informations peuvent être adaptées à votre contexte local, mais chaque élément est nécessaire pour passer à la phase 2 : la réalisation.



Avant d'entamer la phase 1, les communautés auront établi des [groupes de travail communautaires](#) (en anglais seulement) réunissant tous les prestataires de services et les secteurs impliqués dans les soins de santé mentale pour les jeunes enfants au sein de votre communauté. Ces groupes de travail auront déjà :

- Identifié les services offerts dans leur communauté pour appuyer les familles et leurs enfants de la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans.
- Identifié les capacités et l'état de préparation pour l'élaboration et la mise en œuvre de voies d'accès aux soins.
- Travaillé ensemble pour identifier les possibilités de renforcer les pratiques, les services et les politiques à court et à long terme.

Engagement communautaire

L'engagement communautaire et les investissements à long terme dans l'ensemble des secteurs augmenteront les possibilités de réussite et favoriseront la collaboration entre les organisations. L'engagement nécessite une représentation à tous les niveaux (dirigeant.e.s, prestataires de services, membres de la communauté et familles) et dans tous les secteurs qui appuient la santé mentale des jeunes enfants.

Approbation du leadership

Le soutien du leadership est la clé de voûte de la mise en œuvre. En plus d'apporter leurs compétences à l'élaboration globale des voies d'accès, les dirigeant.e.s peuvent faciliter le changement de système en approuvant et en distribuant les ressources.

Les communautés qui s'engagent dans le processus d'élaboration des voies d'accès doivent être représentées par des dirigeant.e.s de tous les secteurs clés de leur région. Des lignes directrices précises sur les responsabilités des dirigeant.e.s sont essentielles à la réussite du projet. Nous suggérons aux membres du groupe de travail communautaire de rédiger une charte de la haute direction – un plan détaillé qui décrit les activités, les attentes des partenaires, les objectifs de mise en œuvre, les points forts de la communauté et les domaines dans lesquels elle a besoin d'un soutien.

Champions communautaires

Les champions communautaires peuvent aider à planifier, à élaborer et à rendre compte des activités. Ils ou elles représentent leur secteur dans les groupes de travail communautaires et contribuent à assurer la coordination et la cohérence des activités. Les champions comblent le fossé entre les secteurs afin de :

- Clarifier les rôles et les responsabilités.
- Tirer parti des points forts.
- Identifier les obstacles.
- Promouvoir l'engagement.

Il est important de collaborer avec les champions communautaires qui peuvent participer à chaque échelon de l'élaboration de la voie d'accès aux soins, depuis la prestation de services en première ligne jusqu'à la haute direction. Les champions pourraient provenir, entre autres, des secteurs suivants :

- Santé mentale et dépendances chez les enfants et les jeunes.
- Organismes de jeunes parents (comme l'Association des jeunes organismes parents de l'Ontario).
- Programmes prénataux (comme le Programme canadien de nutrition prénatale [PCNP]).
- Santé publique.
- Soins primaires.
- Soins de courte durée.
- Apprentissage et soins de la petite enfance.
- Protection de l'enfance

- Éducation.
- Organisations et programmes communautaires adaptés à la culture.
- Organisations et prestataires de services autochtones.
- Organisations et prestataires de services francophones.
- Autres organisations de soutien communautaire pour les familles et les enfants, y compris les familles de nouveaux arrivants, le soutien au logement ou le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE).

La définition des rôles, des responsabilités et des attentes aidera à mobiliser les équipes de la voie d'accès aux soins. Consultez l'annexe A (p. p. 38) pour obtenir un modèle d'entente de partenariat que vous pouvez utiliser lors de la planification de votre collaboration communautaire.

Engagement des familles

Un système qui répond aux besoins des plus jeunes ne peut pas fonctionner si la famille n'est pas au cœur du système. Pour mieux répondre aux besoins des jeunes enfants, nous devons apprendre des familles et nous engager de façon significative avec elles. L'engagement des familles est un partenariat actif qui donne la priorité aux voix des membres de la famille et les incite, en tant qu'alliés, à adopter des pratiques de soins fondées sur des données probantes dès le début du projet.

[La norme de qualité pour l'engagement des familles de l'Institut du savoir](#) définit des principes qui contribuent à l'engagement efficace des familles. Ces principes suggèrent des éléments à prendre en compte lorsque les familles et les personnes aidantes sont inclus dans des initiatives systémiques visant à améliorer les transitions de services dans différents secteurs.

Voici cinq étapes clés à prendre en compte :

Figure 3 : Étapes de l'engagement familial. Adapté de Parents for Children's Mental Health et de l'Institut du savoir, anciennement connu sous le nom de Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents.



Équité, diversité et inclusion

Les expériences des familles avec les services de santé mentale sont influencées par les soins auxquels elles ont accès et qu'elles reçoivent. Les préjugés et la discrimination de la part des établissements et des prestataires de services de soins de santé mentale peuvent avoir un impact sur l'engagement des familles à l'égard du système de soins et sur les types de soutien qu'elles utilisent. Les obstacles institutionnels, comme les coûts ou les temps d'attente, peuvent également affecter l'accès aux soins, ce qui peut conduire à de moins bons résultats de santé à long terme.

Les besoins des enfants et des familles qui rencontrent disproportionnellement des obstacles plus importants doivent être pris en compte dès le début des étapes de planification. Des facteurs comme les barrières linguistiques, le manque de services adaptés à la culture, les écarts entre les services ruraux et urbains et les expériences de racisme, de sexisme, d'homophobie, de discrimination fondée sur la capacité physique ou d'autres formes de discrimination peuvent entraver l'accès à des soins essentiels. Mettre l'accent sur ces besoins dès le départ permet de s'assurer qu'ils sont pris en compte à chaque phase du processus de mise en œuvre.

Le colonialisme a profondément affecté le bien-être et la santé des peuples autochtones, provoquant des traumatismes intergénérationnels au sein des familles et une profonde méfiance envers les institutions occidentales. Promotion de la santé mentale de la petite enfance adopte les [principes de pratique](#) suivants (en anglais seulement) comme première étape pour faire avancer la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones.

L'Institut du savoir et Promotion de la santé mentale de la petite enfance s'engagent à travailler avec les familles autochtones pour déterminer la meilleure voie à suivre dans la planification des soins pour les jeunes enfants, et pour élaborer conjointement des solutions qui répondent aux besoins des familles là où elles se trouvent.

Il est essentiel de promouvoir un engagement respectueux avec les organisations autochtones, les prestataires de services et les autres partenaires communautaires à chaque phase du processus d'élaboration et de mise en œuvre des voies d'accès aux soins.

Utiliser une optique d'évaluation

L'évaluation des voies d'accès aux soins nécessite un plan d'évaluation solide afin de déterminer les pratiques exemplaires, de dégager les leçons apprises et de formuler des recommandations, ce qui permettra une amélioration continue. Cette évaluation s'articule autour de trois grandes étapes, à savoir : 1) la planification, 2) la réalisation et 3) la prise en compte des résultats. Ces étapes sont décrites plus en détail dans la [Trousse à outils pour l'évaluation des programmes](#) de l'Institut du savoir.

Avant de commencer à planifier votre évaluation, réfléchissez à la capacité qu'a votre communauté de collecter, d'analyser et de partager des données :

- Votre communauté dispose-t-elle de partenaires dotés de connaissances, de compétences et de capacités en matière d'évaluation?
- Si vous avez besoin d'un soutien et de capacités externes, à quelles organisations et à quels partenaires pouvez-vous vous adresser?
- Comment utiliserez-vous les informations recueillies? Comment ces informations éclaireront-elles l'élaboration et l'amélioration de votre voie d'accès aux soins?

Lorsqu'il s'agit d'introduire des changements, les communautés décideront collectivement de la manière dont les informations seront utilisées pour orienter l'élaboration et la mise en œuvre des voies d'accès aux soins. Cette approche associe la recherche, l'expérience et le jugement des prestataires, ainsi que les connaissances traditionnelles, les expériences vécues et les préférences des familles afin de créer une action à partir de la théorie et de s'assurer que les jeunes enfants sont préconisés.

Questions à considérer lors de l'élaboration de votre évaluation :

- Quels sont les facteurs que les prestataires de services jugent importants pour la mise en œuvre d'une voie d'accès aux soins?
- Quels sont les facteurs que les familles considèrent importants pour la mise en œuvre d'une voie d'accès aux soins?

Les questions de votre évaluation seront les points de référence pour évaluer le succès de la mise en œuvre de votre voie d'accès aux soins et pour déterminer si elle permet d'atteindre les résultats escomptés.

Questions à prendre en considération lors de l'évaluation des résultats :

- Prestataires de services
 - Leur connaissance ou leur préparation à se référer aux services de santé mentale pour les jeunes enfants a-t-elle changé en raison de leur implication?
 - Le niveau de connaissances en matière de santé mentale des jeunes enfants s'est-il amélioré pour les prestataires de services dans tous les secteurs?
 - Quelles sont les expériences des prestataires de services en ce qui concerne l'orientation des client.e.s vers des services internes et externes à leur organisation?
- Les familles
 - Quelles sont les expériences des enfants et des familles qui accèdent aux services dans votre communauté?
 - Le niveau de compréhension des familles en matière de santé mentale des jeunes enfants s'est-il amélioré?
 - Les familles ont-elles fait part d'un sentiment d'autonomie dans l'accès aux services?
- Voie d'accès aux soins
 - La voie d'accès aux soins est-elle efficace pour faciliter l'accès aux services appropriés?
 - Quel est le nombre d'orientations vers les services et l'âge des enfants au moment de l'orientation?
 - Combien d'évaluations de dépistage (ASQ® et DSPs) ont été effectuées?

Vos questions d'évaluation détermineront la manière dont vous collecterez et analyserez les données. Par exemple, si vous souhaitez recueillir les résultats des processus de l'équipe de mise en œuvre de la voie d'accès aux soins, envisagez d'utiliser des groupes de discussion pour obtenir un engagement significatif. Les groupes de discussion encouragent les membres à partager leurs expériences et à identifier les facteurs de succès et les obstacles à la réussite, ce qui ajoutera de la valeur aux données que vous avez recueillies. Si vous souhaitez obtenir des résultats sur la façon dont la voie d'accès aux soins est utilisée et sur le moment où elle l'est, vous pouvez comptabiliser le nombre d'évaluations et de transferts accompagnés effectués. Ces informations permettent de mieux comprendre où les familles accèdent aux soins et quels services peuvent le mieux répondre à leurs besoins particuliers.



Phase 2 : Mise en œuvre

La deuxième phase est axée sur la mise en œuvre des activités prévues à la phase 1 : Planification. Cette rubrique propose des recommandations flexibles à l'appui d'une mise en œuvre efficace et sur la façon de surmonter les obstacles potentiels.



Au cours de cette phase, chacune des étapes décrites dans la phase 1 devrait avoir été réalisée :

- Mettre en place une équipe locale de mise en œuvre de la voie d'accès aux soins (constituée de membres du groupe de travail communautaire).
- Créer un plan pour l'engagement des partenaires communautaires.
- Créer un plan pour l'engagement des familles.
- Définir les rôles, les responsabilités et les attentes des partenaires.
- Élaborer le plan d'évaluation et les paramètres de réussite.

Étape 1 : Préparer le terrain

Déterminer l'état de préparation et les compétences en matière de la santé mentale des jeunes enfants

Il est important que tous les partenaires arrivent à la table avec un niveau de connaissances et de compétences suffisant pour pouvoir appuyer des services de soins de grande qualité. Le succès dépend de la capacité de la communauté à consacrer du temps et des ressources à la mise en œuvre au cours d'une période prédéterminée. L'évaluation de l'état de préparation au travail sur la voie d'accès aux soins tient compte de facteurs tels que l'état d'esprit des membres de la communauté, les demandes concurrentes ainsi que les ressources financières et humaines.

La première étape consiste à évaluer les compétences en matière de santé mentale des jeunes enfants. La compétence est le niveau de compréhension ou d'habileté que les professionnels de la santé mentale, les équipes communautaires et les autres prestataires de services devraient avoir avant d'entreprendre ce travail. Idéalement, votre communauté comptera plusieurs professionnels dont les compétences combinées dans ce domaine couvrent l'éventail des compétences nécessaires.

Nous recommandons d'utiliser la Liste de vérification des compétences en santé mentale ([Mental Health Competencies Checklist](#) [en anglais seulement]) de Promotion de la santé mentale de la petite enfance pour classer les compétences des partenaires dans l'une des catégories suivantes :

- Un niveau élevé de compréhension et de compétence.
- Un niveau modéré de compréhension et de compétence.
- Un faible niveau de compréhension et aucune compétence.

Définir les exigences en matière de formation

Il sera important que les prestataires de services de votre communauté soient formés aux outils et pratiques qui répondent le mieux aux besoins des familles. Votre évaluation des compétences vous aidera à identifier les domaines dans lesquels il y a lieu de renforcer les capacités et à organiser la formation.

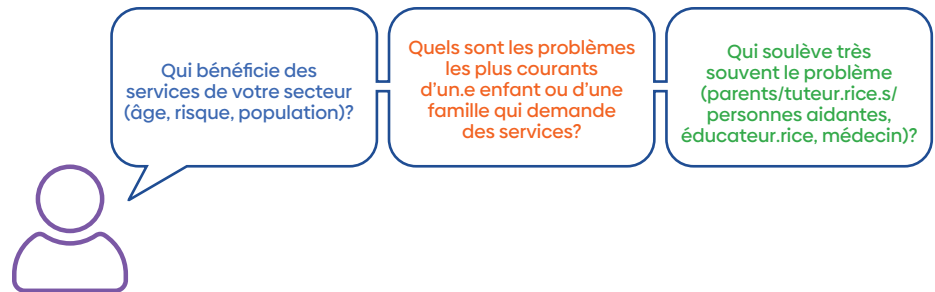
Les dirigeant.e.s des organismes, les prestataires de soins cliniques et les professionnels paramédicaux devraient être dotés des connaissances et des compétences actuelles propres à la santé mentale et au développement socioaffectif des jeunes enfants. Les prestataires de soins cliniques doivent également être formés aux outils de dépistage et aux pratiques de soins propres au développement de l'enfant, afin d'appuyer les transitions en matière de soins.

Les possibilités concrètes de formation, d'accompagnement et de perfectionnement professionnel dépendront des capacités, des besoins et des responsabilités au niveau communautaire.

Identifier qui accède à vos services et pourquoi

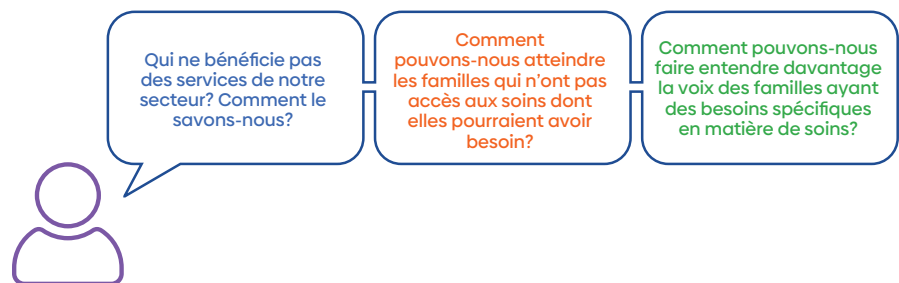
Ensemble, identifiez la ou les populations qui accèdent ou non aux services de santé mentale des jeunes enfants dans l'ensemble des secteurs de votre communauté. Réfléchissez aux questions suivantes :

Figure 4: Considérations relatives aux services



À présent, discutez de la manière dont les besoins en soins des populations qui ne bénéficient pas d'un accès équitable aux soins ont été, ou n'ont pas été, intégrés dans la planification des services. Réfléchissez aux questions suivantes :

Figure 5: Considérations sur les lacunes en matière de services



Étape 2 : Définir votre situation actuelle et la situation idéale

Au cours de cette étape, réfléchissez aux services communautaires existants et aux relations intersectorielles qui sont importantes pour l'élaboration des voies d'accès aux soins. Nous vous conseillons de réaliser les trois activités suivantes dans n'importe quel ordre :

- Rédiger un énoncé de l'objectif (ou des objectifs).
- Déterminer les défis actuels qui ont une incidence sur cet objectif.
- Cartographier ensemble les voies d'accès aux soins existantes dans votre communauté.

Rédiger un énoncé de l'objectif

Sur le plan communautaire, les équipes auront des objectifs précis qui s'inscriront dans le cadre de ce grand objectif. Lors de la création de l'énoncé d'un objectif réalisable, il convient de mettre l'accent sur deux facteurs : Qu'est-ce qui fonctionne bien et qu'est-ce qui peut être amélioré? Plus précisément :

- Qu'est-ce qui fonctionne bien et que nous pouvons mettre à profit pour atteindre les objectifs de notre communauté?
- Que devons-nous faire différemment pour garantir aux familles un accès continu et efficace aux soins dont elles ont besoin, au bon moment et sous la forme qui convient à leur enfant?

Déterminer les défis qui entravent la réalisation des objectifs de la communauté

En utilisant l'approche 5W2H (méthode des sept questions fondamentales), identifiez les obstacles et les défis, puis entamez des conversations sur la façon dont les choses pourraient être faites différemment. 5W2H fait référence aux questions les plus couramment utilisées (en anglais, 5W : Who, What, Where, When, Why et 2H: How and How much) : Qui, quoi, où, quand, pourquoi, comment et combien (ou à quelle fréquence) (EQMS Limited, 2018). Cette approche pose les questions suivantes :

- Quel est le problème?
- Pourquoi est-ce un problème?
- Quand avons-nous rencontré le problème pour la première fois?
- Où rencontrons-nous le problème?
- Qui est touché?
- Comment avons-nous su qu'il y avait un problème?
- À quelle fréquence rencontrons-nous ce problème?

Visualiser la situation actuelle

Cartographier les voies d'accès aux soins et les transitions de services existantes. Pour une mise en œuvre efficace, il est essentiel de prendre le temps de comprendre ce que votre communauté a à offrir en matière de services de santé mentale pour les jeunes enfants, et comment ces domaines interagissent. Le soutien intermédiaire de l'Institut du savoir et de Promotion de la santé mentale de la petite enfance pour faciliter le processus de cartographie peut favoriser les conversations intersectorielles et la planification communautaire.

La cartographie permet à votre communauté d'en apprendre davantage sur les différents services, organisations, ressources et obstacles en visualisant la situation actuelle, en établissant un consensus sur la façon dont la communauté peut travailler et aller de l'avant ensemble.

Cet exercice permettra d'identifier qui soulève le problème, qui procède à l'évaluation et au dépistage afin de déterminer les aides appropriées et qui oriente vers un service. Travailler ensemble pour déterminer qui sont les partenaires clés de votre communauté et comment ils soutiennent les familles par l'entremise du système de soins de votre zone de service locale.

Lors de la cartographie des services et des processus existants, tenez compte des éléments suivants :

- Identification des problèmes
- Pratiques d'orientation dans chaque secteur.
- Processus d'évaluation et d'orientation au sein de la communauté.

Au cours de cet exercice, vous visualiserez comment chaque secteur de la communauté contribue à la santé mentale des jeunes enfants. Consultez les guides de l'animateur.rice à l'annexe B (p.p. 40) sur les activités de cartographie de la situation actuelle pour voir chaque étape de cet exercice.

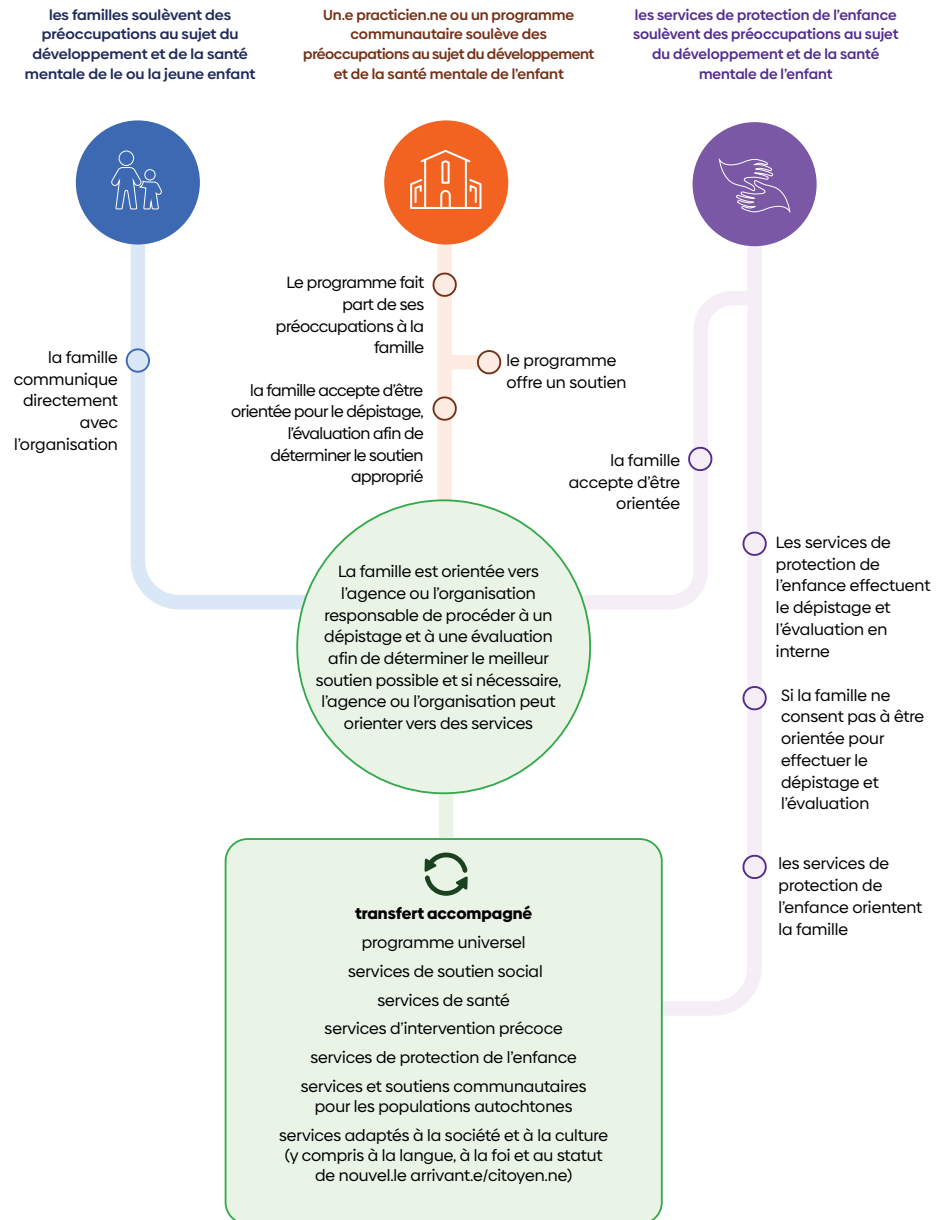
Ce processus aidera votre communauté à :

- Comprendre l'état actuel des services et des soutiens à la santé mentale des jeunes enfants dans tous les secteurs de votre communauté.
- Identifier les aspects de la voie d'accès aux soins actuelle qui fonctionnent bien, ce que vous pouvez mettre à profit et ce que vous voulez inclure dans la voie d'accès aux soins de votre communauté.
- Définir qui reçoit les services de sensibilisation, de prévention, d'intervention rapide et d'intervention dans tous les secteurs.
- Définir le processus d'orientation au sein de chaque secteur et en discuter afin d'identifier les possibilités de collaboration, de communication et d'amélioration pour l'ensemble de la communauté.
- Définir les moyens de faire correspondre les besoins des familles et des enfants avec les services de soutien optimaux, et identifier les lacunes là où il existe des possibilités pour accroître la disponibilité des soins appropriés.

- Déterminer les mesures à prendre pour atteindre les objectifs communautaires.

La figure 6 présente un exemple général d'une cartographie de l'état actuel de l'accès aux services de santé mentale pour les enfants de la période prénatale à l'âge de six ans.

Figure 6 : Exemples de voies d'accès aux soins pour les enfants de la naissance à six ans. Voir l'annexe C pour le texte accessible de cette figure.



Visualiser la situation idéale

Une fois que l'on connaît la situation actuelle, l'étape suivante consiste à établir une vision commune de la « situation idéale ». À quoi ressembleront les choses lorsque la voie d'accès aux soins idéale sera en place?

Une mise en œuvre réussie nécessite une compréhension et une vision collectives. Les voix des familles de la communauté font partie intégrante de cette vision. Les besoins et les expériences des familles dans le système de soins actuel sont autant d'éléments qui peuvent éclairer la vision de la situation idéale. Cela peut améliorer les transitions de soins en réduisant les temps d'attente, en introduisant des ressources pour soutenir les transferts chaleureux (navigateurs de soins) ou en réduisant le fardeau des familles qui doivent raconter à nouveau leur histoire lorsqu'elles accèdent à des services. Pour commencer cette étape, posez-vous les questions suivantes :

- Quelle serait la façon la plus simple d'accéder aux services?
 - Comment cela change-t-il pour les différentes populations, en particulier celles dont l'accès est limité?
- Quelles sont les étapes que les familles auraient à effectuer pour avoir accès à ces services?
- À quoi peuvent ressembler les voies d'accès aux soins pour les familles qui entrent dans les services avec un problème?
- Comment pouvons-nous nous assurer que les bons soins sont dispensés en temps opportun?

Vous visualiserez ces caractéristiques dans votre cartographie de la situation idéale. Consultez les guides de l'animateur.ice à l'annexe B (p. p. 40) sur les activités de cartographie de la situation idéale pour voir chaque étape de cet exercice. Les caractéristiques, améliorations et facteurs clés de la situation actuelle qui seront mis à profit éclaireront la prochaine étape : Élaborer un plan de mise en œuvre.

Étape 3 : Élaborer le plan de mise en œuvre

Les étapes 1 et 2 mettent en place les éléments nécessaires pour faire passer les voies d'accès aux soins de l'état de concept à la pratique réelle. La présence de tous les partenaires de la communauté pour définir l'état actuel des services et l'utilisation de ces informations pour définir la situation idéale permettent d'établir une compréhension collective. Cela peut aider à définir les responsabilités et les conditions nécessaires à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre.

Un plan de mise en œuvre permet de concrétiser vos idées et vos objectifs. Il permet aux communautés de prévoir les obstacles potentiels et d'assurer une compréhension uniforme des attentes, des échéanciers,

des responsabilités et des objectifs, depuis la planification jusqu'au maintien. Ce plan doit être considéré comme un plan directeur pour l'élaboration et la mise en œuvre des voies d'accès aux soins, mais aussi comme un document évolutif susceptible d'être modifié au fil du temps.

À cette étape, les champions communautaires de tous les secteurs partageront le rôle de l'équipe de mise en œuvre. En tant que noyau de l'équipe de mise en œuvre, leur rôle consiste à élaborer le plan et à le mettre en pratique. Leurs principales responsabilités sont les suivantes :

- Fournir une orientation et des conseils tout au long de la mise en œuvre.
- Identifier les ressources pertinentes pour éclairer la mise en œuvre et l'évaluation des voies d'accès aux soins.
- Examiner les documents pertinents et fournir une rétroaction si nécessaire.

Pour une mise en œuvre efficace, ce plan sera encadré par des moteurs (facteurs) propres à la communauté et déterminés en commun par les équipes, afin de favoriser le changement (National Implementation Research Network, 2013).

Adapté du Réseau national de recherche sur la mise en œuvre National Implementation Research Network (2013), nous recommandons d'utiliser des moteurs qui se répartissent en trois catégories :

- Les moteurs de compétences : Ils favorisent l'élaboration, l'amélioration et la durabilité de la mise en œuvre des capacités, comme la formation et l'accompagnement.
- Les moteurs organisationnels : Ils créent et maintiennent des environnements permettant d'offrir des services de haute qualité, comme les systèmes de données, les évaluations de programmes et les soutiens administratifs.
- Moteurs de leadership : Engagement des dirigeant.e.s et des décideur.se.s pour permettre un impact positif et pérenniser les résultats.

Travaillez ensemble pour identifier les capacités et les attentes de tous les secteurs de votre équipe. Quelles sont les ressources nécessaires pour appuyer ce travail? Il peut s'agir d'investissements, de ressources humaines et d'une aide externe, telle que des consultants en mise en œuvre, des équipes d'évaluation et d'analyse des données ou des organisations intermédiaires comme l'Institut du savoir et IEMHP.

Suivi de la réussite

Le suivi du processus de mise en œuvre et des résultats renforcera la capacité de votre équipe à reconnaître les facilitateurs et les obstacles, ainsi qu'à tirer des leçons de l'expérience des utilisateur.rice.s. Cependant, l'évaluation est un processus continu et non une activité ponctuelle. L'approche doit être adaptée à chaque communauté et à chaque population qui bénéficie des services. Consultez la rubrique Utiliser une optique d'évaluation (p.p. 17) pour obtenir plus de détails sur la manière d'entamer le processus d'évaluation.

Voici des éléments clés permettant de faire le suivi des résultats et de définir la réussite :

- Ce que vous savez déjà avant la mise en œuvre des voies d'accès aux soins (raison d'être et objectifs).
- Ce que vous voulez apprendre de la mise en œuvre des voies d'accès aux soins (questions).
- Comment vous déterminerez le changement (collecte et analyse des données).
- Comment vous illustrerez le changement (interprétation des données).
- Comment vous utiliserez les informations pour le maintien, la généralisation et la mise à l'échelle des voies d'accès aux soins (partage de l'information).

Après la mise en œuvre, l'examen de la durabilité des voies d'accès aux soins permettra d'éclairer les futures prestations et améliorations des services, afin d'en assurer le succès à long terme. À cette étape, les approches d'évaluation devraient tenir compte du contexte, de l'infrastructure et de la capacité de changement du système à l'échelon local.



Phase 3 : Maintien

Une fois que les voies d'accès aux soins de votre communauté sont en place, le suivi de leur durabilité permettra de maintenir leur pertinence pour les familles qui accèdent aux soins et aidera à structurer les futurs changements de pratiques.



À ce point du processus, vous avez complété chacune des étapes décrites à la phase 2 : Mise en œuvre :

- Déterminer l'état de préparation, les compétences et les besoins de formation de la communauté.
- Organiser les formations, l'accompagnement et le perfectionnement des compétences dans l'ensemble de la communauté.
- Identifier la situation actuelle et la situation idéale.
- Planifier la mise en œuvre des voies d'accès aux soins.
- Mettre à l'essai les voies d'accès aux soins et en évaluer le succès.

Les champions communautaires assureront la durabilité. Les champions peuvent être des équipes de mise en œuvre ou des navigateur.rice.s de services. Des partenaires dévoués peuvent plaider en faveur du financement et de la collaboration intersectorielle dans le domaine de la santé mentale des jeunes enfants. Le fait d'avoir plusieurs champions au sein de leur organisation permet d'assurer la planification de la relève, ce qui sera utile en cas de roulement du personnel.

Le suivi de la durabilité nécessite une bonne compréhension des pratiques de la communauté, des leçons apprises et des recommandations afin d'informer les futurs développements. Des méthodes continues de collecte d'informations et d'évaluation doivent être mises en place pour tirer des leçons de l'expérience des prestataires

et des familles. Ces activités seront reflétées dans votre plan d'évaluation et dans les activités élaborées au cours de la phase 1.

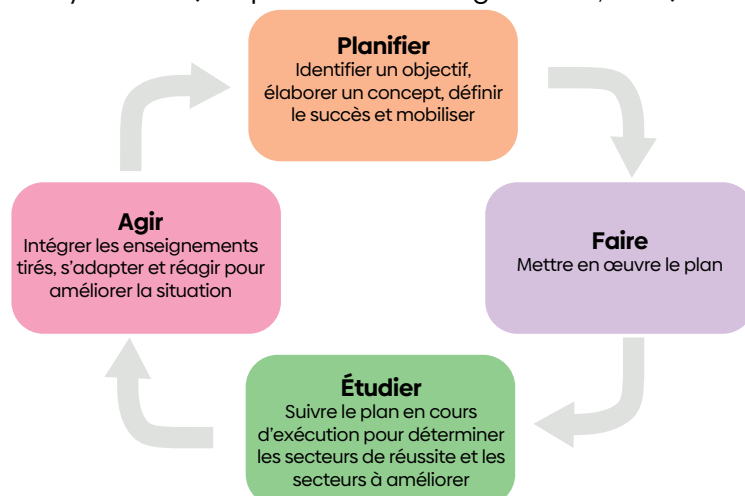
Une autre façon d'assurer la durabilité consiste à se tenir au courant des nouvelles priorités de votre communauté ainsi que des données plus générales sur les besoins en matière de santé mentale des jeunes enfants et sur les considérations relatives à la pratique. Le [Carrefour des ressources](#) de l'Institut du savoir offre une variété de documents et d'outils d'acquisition de connaissances contenant les informations et les recommandations les plus récentes et les plus pertinentes en matière de pratiques fondées sur des données probantes. Si vous avez besoin d'aide pour recueillir des informations dans le domaine de la santé mentale des jeunes enfants, les membres de l'équipe de recherche et de mobilisation des savoirs de l'Institut du savoir peuvent vous aider.

Cycles planifier, faire, étudier, agir (PFEA)

Les cycles Planifier, Faire, Étudier, Agir (The Deming Institute, 2022) constituent une méthode efficace pour faire progresser les résultats de la mise en œuvre des voies d'accès aux soins et renforcer la durabilité.

Le cycle PFEA est un modèle d'amélioration de l'apprentissage visant à guider le changement de système et à faciliter l'amélioration continue d'une initiative ou d'un programme (The Deming Institute, 2022). L'utilisation d'un cycle PFEA dès le début de l'élaboration des voies d'accès aux soins renforcera la capacité de votre communauté à examiner et à corriger le tir au fur et à mesure de la réalisation de chacune des étapes de la mise en œuvre. Le cycle comporte quatre étapes, mais fonctionne comme un processus cyclique :

Figure 7. Cycle PFEA (adapté de The Deming Institute, 2022)



Planifier

- Mettre en place une équipe locale de mise en œuvre de la voie d'accès aux soins (constituée de membres du groupe de travail communautaire).
- Créer un plan pour l'engagement des partenaires communautaires.
- Créer un plan pour l'engagement des familles.
- Identifier la situation actuelle et la situation idéale.
- Définir les rôles, les responsabilités et les attentes des partenaires.
- Déterminer l'état de préparation, les compétences et les besoins de formation de la communauté.
- Définir les grandes lignes de la mise en œuvre de la voie d'accès aux soins.
- Élaborer le plan d'évaluation et les paramètres de réussite.

Faire

- Organiser les formations, l'accompagnement et le perfectionnement des compétences.
- Mettre à l'essai la voie d'accès aux soins.

Étudier

- Faire le suivi du processus de mise en œuvre.
- Recueillir des données sur les processus et les résultats.
- Examiner les données pour déterminer ce qui fonctionne bien et ce qui peut être amélioré.
- Collaborer avec les équipes de la voie d'accès aux soins, les prestataires et les familles.

Agir

- Utiliser les informations et les données probantes issues de l'étape de l'étude pour s'adapter.
- Intégrer les leçons apprises et les expériences des utilisateur.rice.s pour modifier l'accès et les transitions en matière de soins.
- Communiquer les changements et mobiliser les savoirs au moyen d'une approche basée sur les points forts en vue d'une amélioration continue et d'un changement de système au sein de la communauté.

Mobiliser : Transformer les savoirs en résultats

Pour prendre de bonnes décisions, il faut rassembler et partager les données les plus récentes et les plus fiables. Cela signifie qu'il faut non seulement s'intéresser à la recherche universitaire, mais aussi à l'expertise clinique et à l'expérience vécue des familles et des jeunes enfants au sein

de votre communauté. La planification et la mise en œuvre de stratégies de mobilisation des savoirs témoigneront du succès de la mise en œuvre de votre voie d'accès aux soins. Les activités de mobilisation des savoirs ont pour objectif de rendre les données probantes accessibles, claires et utiles pour ceux et celles qui en ont besoin. Votre communauté peut utiliser ces informations pour informer les systèmes de soins existants et faire passer les connaissances dans la pratique.

Pour que la mobilisation des savoirs soit efficace, il faut que vos principaux partenaires et l'utilisateur.rice visé s'engagent de manière significative. Réfléchissez à la manière de mobiliser les partenaires communautaires, les prestataires de services et les familles afin de refléter au mieux les points de vue et les expériences des personnes touchées par votre travail. Reportez-vous à nos conseils sur l'engagement de la communauté et de la famille (p. p. 13) pour organiser votre processus d'engagement et maximiser l'assimilation des connaissances.

Lorsque vous élaborez des stratégies de mobilisation des savoirs, pensez aux publics cibles et à leurs besoins spécifiques en matière de connaissances. Consultez la trousse d'outils en matière de mobilisation des savoirs de l'Institut du savoir, [En faire davantage avec votre savoir.](#) pour obtenir des outils et des stratégies supplémentaires. Différentes méthodes peuvent être utilisées pour communiquer les succès et les leçons apprises de la communauté. En fonction de qui vous essayez de joindre, les méthodes comprennent :

- Infographies, fiches d'information et ressources à emporter.
- Conférences, présentations et webinaires (en personne ou virtuels).
- Rapports de projets et manuscrits de journaux.
- Campagnes dans les médias sociaux.
- Communautés de pratique et Communautés de travail communautaires, tant sur le plan des services locaux que sur le plan provincial.

Aller de l'avant ensemble

Le cheminement vers l'élaboration de voies d'accès aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants peut sembler difficile. Cependant, il est possible d'y parvenir grâce à une planification minutieuse et à des efforts dévoués pour atteindre un objectif commun.

Il est important de se rappeler que ce travail ne peut se faire sans l'engagement et la collaboration de tous les partenaires communautaires au service des jeunes enfants et de leurs familles. Il est également important de reconnaître qu'il n'y a pas qu'une seule façon de coordonner les soins – les voies d'accès aux soins varient en fonction des besoins de la population et de la capacité des services et des prestataires de soins de santé mentale.

Nous vous encourageons à utiliser ce guide comme modèle pour aider votre communauté à renforcer sa confiance et à prendre des mesures pour améliorer l'accès ainsi que les résultats des services de soins de santé mentale de la période prénatale à l'âge de six ans. Quel que soit le stade auquel se trouve votre communauté, l'Institut du savoir et IEMHP peuvent vous aider. Le soutien de nos organisations comprend la formation et l'accompagnement, l'établissement de relations intersectorielles, la recherche et la collecte de données probantes, ainsi que des conseils sur la manière de mener à bien toutes les étapes de la mise en œuvre.



Si vous avez besoin de soutien, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

Institut du savoir : info@cymha.ca

Infant and Early Mental Health Promotion (IEMHP) :

iemhp.mail@sickkids.ca

Glossaire

Accès aux services : L'accès à des services de soins de santé mentale de haute qualité qui répondent aux besoins et aux circonstances des jeunes enfants et de leurs familles. Il s'agit du processus allant de la "prérencontre" (Je sais qui appeler), à la rencontre (première réponse à la demande de service ou prise en charge) et jusqu'au service (j'obtiens le traitement dont j'ai besoin en temps opportun – le temps entre l'admissibilité et le service) ». Il comprend l'accès physique (disponibilité des services), l'accès financier (caractère abordable des services) et l'accès socioculturel (acceptabilité des services entre les patients et les prestataires) (The Child and Youth Mental Health Lead Agency Consortium, 2019).

Apprentissage de la petite enfance : Également appelé développement de la petite enfance, l'apprentissage de la petite enfance désigne la période allant de la naissance à l'âge de 6 ans, au cours de laquelle les jeunes enfants font l'expérience d'un développement physique, social, affectif et mental fondamental, fondé sur leurs interactions et leurs expériences. Les expériences vécues, les interactions avec les adultes et l'apprentissage de la gestion des réactions au stress sont trois des domaines fondamentaux du développement qui ont un impact sur la structure du cerveau (Center on the Developing Child, n.d.).

Déterminants sociaux de la santé (DSS) : Ce sont des facteurs sociétaux et économiques qui peuvent profondément influencer les résultats individuels en matière de santé et de santé mentale (Association canadienne pour la santé mentale, n. d.). Dans le cadre des déterminants de la santé au sens large, les DSS sont liés à la place des individus dans la société, comme le revenu, l'éducation, l'emploi, l'accès aux soins de santé et le développement de la petite enfance (Gouvernement du Canada, 2022).

Développement socioaffectif : Également appelé santé mentale des jeunes enfants « La capacité d'un enfant à établir des relations étroites et sûres avec des adultes et des pairs, à ressentir, gérer et exprimer une gamme complète d'émotions et à explorer l'environnement, le tout dans le contexte de la famille, de la communauté et de la culture. » (Cohen et coll., 2012, p.1).

Équipe de mise en œuvre : Équipes communautaires composées de tous les partenaires clés nécessaires à la mise en œuvre des voies d'accès aux soins dans une communauté ou une région spécifique, y compris (mais sans s'y limiter) les professionnels de l'apprentissage et de l'éducation de la petite enfance, de la santé mentale des jeunes enfants ainsi que les professionnels paramédicaux.

Équité, diversité, inclusion (EDI) : Sont trois facteurs intersectionnels qui favorisent l'amélioration des conditions d'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les enfants et les familles, et leur permettent de recevoir des soins. L'équité est le traitement juste de tous les individus; la diversité implique la reconnaissance des expériences et des qualités de chacun; et l'inclusion implique la création d'environnements où tout le monde se sent bienvenu.e et capable de participer pleinement (University of Toronto, 2019).

Groupes de travail communautaires : Un groupe de travail collectif qui a identifié la santé mentale des jeunes enfants comme une priorité pour tous les secteurs.

Intersectoriel : Les partenariats intersectoriels font généralement référence à des collaborations durables et intensives entre des organisations appartenant à au moins deux secteurs qui se concentrent sur la résolution de problèmes sociaux ou environnementaux (Clarke & Crane, 2018).

Intervention précoce : Comprend les connaissances et les compétences en matière de soutien au développement de l'enfant, la théorie appliquée, des approches fondées sur les relations, la formulation de cas et d'évaluations pour travailler avec les enfants de moins de six ans (Infant and Early Mental Health Promotion, 2018).

Mise en œuvre : La science de la mise en œuvre utilise plusieurs théories et méthodologies fondées sur des données probantes pour combler le fossé entre la recherche et la pratique (Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des jeunes, 2013).

Nourrisson : La période allant de la naissance à l'âge de 2 ans (Agence de la santé publique du Canada, 2016).

Partenaires communautaires et sectoriels : Personnes issues (sans s'y limiter) des secteurs de l'apprentissage et de l'éducation de la petite enfance, de la santé publique, des soins primaires, des services de santé mentale pour les enfants et les jeunes, des parents et des personnes aidantes, ainsi que des gouvernements, qui contribuent aux connaissances et à l'expertise nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des voies d'accès aux soins pour les jeunes enfants.

Petite enfance : L'ensemble de la période allant de la naissance à l'âge de six ans. (Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des jeunes, 2014).

Pratique fondée sur les données probantes : Dans le cadre de la santé mentale et des dépendances chez les enfants et les jeunes, intègre des données de recherche de haute qualité, l'expertise clinique, les données et les perspectives des client.e.s afin d'obtenir des résultats mesurables pour les enfants, les jeunes et leurs familles (Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes, 2023).

Prévention : Comprend les connaissances et les compétences en matière de pratiques tenant compte des traumatismes, des voies d'accès aux soins, de la défense des intérêts et du dépistage en santé mentale pour travailler avec des enfants de moins de six ans (IEMHP, 2018).

Promotion : Comprend les connaissances et les compétences en matière de développement de l'enfant, d'engagement des parents, de pratiques interdisciplinaires et de défense des droits pour travailler avec des enfants de moins de six ans. (Infant and Early Mental Health Promotion, 2018).

Santé mentale des jeunes enfants : Également appelée développement socioaffectif. « La capacité d'un enfant à établir des relations étroites et sûres avec des adultes et des pairs, à ressentir, gérer et exprimer une gamme complète d'émotions et à explorer l'environnement, le tout dans le contexte de la famille, de la communauté et de la culture. » (Cohen et coll., 2012, p.1).

Santé publique : Désigne « l'effort organisé de la société pour maintenir les gens en bonne santé et prévenir les blessures, les maladies et les décès prématurés. Il s'agit d'une combinaison de programmes, de services et de politiques qui protègent et favorisent la santé de tous. (Association canadienne de santé publique, n. d.).

Soins primaires : Comprend tous les services de santé liés à la promotion de la santé, à la prévention des maladies et des blessures, ainsi qu'au diagnostic et au traitement des maladies et des blessures (Gouvernement du Canada, 2012).

Voies d'accès aux soins : Guider les enfants (de la période prénatale à l'âge de 6 ans) et leurs familles vers, pendant et après les soins, en veillant à ce qu'ils ou elles bénéficient du meilleur service, au bon moment et dans le format le plus approprié pour leur famille. Les voies d'accès aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants décrivent les processus d'accès aux soins, de dépistage, de transition et de traitement pour aider les familles et les jeunes enfants à s'orienter vers les programmes et les services appropriés, en vue d'améliorer les résultats en matière de santé (Infant and Early Mental Health Promotion, n.d.).

Traitement : Comprend les connaissances et les compétences en matière de planification du traitement, d'approches thérapeutiques, de pratique clinique et de compétence diagnostique pour travailler avec des enfants de moins de six ans (Infant and Early Mental Health Promotion, 2018).

Transferts accompagnés : Sont des transferts de soins entre deux prestataires de soins de santé où le transfert a lieu en présence du patient et de sa famille, ce qui donne l'occasion de s'engager et de communiquer en cas de questions ou de préoccupations (Agency for Healthcare Research and Quality, 2017).

Références

- Ages & Stages Questionnaires®. (s.d). [Welcome to ASQ](#).
- Agence de la santé publique du Canada. (2016). [La petite enfance \(naissance – deux ans\)](#).
- Agency for Healthcare Research and Quality. (2017). [Warm handoff: Intervention](#).
- Association Canadienne de santé publique. (s.d.). [Qu'est-ce que la santé publique? | Association canadienne de santé publique \(cpa.ca\)](#).
- Canadian Mental Health Association. (n.d.). [Social determinants of health](#).
- Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents. (2013). [Mise en oeuvre des pratiques éclairées par les données probantes : Une trousse à outils pratique](#). Ottawa, ON.
- Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents. (2014). [Soutenir les esprits les plus jeunes de l'Ontario : Investir dans la santé mentale des enfants de moins de 6 ans](#). Ottawa, ON.
- Center on the Developing Child. (s.d.). [Three Core Concepts in Early Development](#). Harvard University.
- Clarke, A., et Crane, A. (2018). [Cross-sector partnerships for systemic change: Systematized literature review and agenda for further research](#). *Journal of Business Ethics*, 150, p. 303-313.
- Cohen, J., Oser, C., et Quigley, K. (2012). [Making it happen: Overcoming barriers to providing infant-early childhood mental health](#). ZERO TO THREE.
- EQMS Limited (2018, juin). [5W2H Method Used For Problem Solving - EQMS LTD \(e-qms.co.uk\)](#).
- Fixsen, D., Blase K., Metz, A., et Van Dyke, M. (2015). [Implementation science](#). In James D. Wright (Ed.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences* (2nd ed, pp. 695-702). Elsevier.
- Gouvernement du Canada. (2006). [Aspect humain de la santé mentale et de la maladie mentale au Canada, 2006 / Comité de rédaction: Agence de santé publique du Canada, Société pour les troubles et l'humeur du Canada, Santé Canada, Statistique Canada, Institut canadien de l'information sur la santé](#).
- Gouvernement du Canada. (2012). [À propos des soins de santé primaires](#).
- Gouvernement du Canada. (2022). [Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé](#).
- Infant and Early Mental Health Promotion. (2018). [Infant and early mental health competencies checklist](#).
- Infant and Early Mental Health Promotion. (s.d.). [Care pathways in infant and early mental health](#).

Références

- Institut canadien d'information sur la santé. (2011). [Rendement du capital investi – Promotion de la santé mentale et prévention de la maladie mentale \(publications.gc.ca\)](#).
- Institut canadien d'information sur la santé. (2022). [La santé mentale des enfants et des jeunes au Canada](#). [infographie].
- Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes. (2023). [En faire davantage avec votre savoir - une trousse d outils pour la mobilisation des savoirs](#).
- Ipsos Public Affairs. (2017). [Children and youth mental health survey: Getting help in Ontario](#).
- Kinsman, L., Rotter, T., James, E., Snow, P., et Willis, J. (2010). [What is a clinical pathway? Development of a definition to inform the debate](#). *BMC medicine*, 8(1), p. 1-3.
- National Implementation Research Network. (2013). [Implementation practice - drivers](#). Frank Porter Graham Child Development Institute.
- O'Neill, L., Fraser, T., Kitchenham, A., et McDonald, V. (2018). [Hidden burdens: A review of intergenerational, historical and complex trauma, implications for Indigenous families](#). *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 11, p. 173-186.
- The Child and Youth Mental Health Lead Agency Consortium. (2019). [Realizing the potential: Strengthening the Ontario mental health system for children, youth and their families](#). Lead Agencies Provincial Priorities Report.
- The Deming Institute. (2022). [PDSA Cycle - The W. Edwards Deming Institute](#).
- University of Toronto. (2019). [Equity, diversity & inclusion](#).
- University of Washington Medical Centre. (2017). [Common terms of pregnancy and birth](#). *Pregnancy and Giving Birth*. UWMC Maternal and Infant Care Clinic.

Annexe A : Modèle d'entente de partenariat

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet est dirigé par _____. Cette initiative portera sur _____. Les voies d'accès aux soins guident les enfants et leurs familles vers, pendant et après les soins, en veillant à ce qu'ils ou bénéficient du meilleur service, au bon moment et dans le format le plus approprié pour leur famille.

MANDAT

Le mandat a pour but de clarifier les relations entre les membres du _____ et le _____ en collaboration avec le _____ afin de soutenir efficacement notre travail commun pour l'élaboration de rapports communautaires et la mise en œuvre des voies d'accès aux soins pour la santé mentale des jeunes enfants, de la naissance à l'âge de six ans, et de leurs familles en Ontario. Ces documents peuvent être modifiés à tout moment par consensus entre les membres. Ce qui suit représente notre compréhension du mandat de ce comité.

RÔLES DU COMITÉ :

Le rôle principal du comité _____ est de : _____. De plus, le _____ offrira une tribune pour : _____. Le comité sera appelé à _____ au cours du développement du projet. Veuillez consulter la rubrique V du présent document pour plus de détails. La participation et la contribution sont volontaires.

L'équipe principale du projet travaillera avec le comité pour discuter des stratégies liées à la faisabilité, aux facilitateurs et aux obstacles, à l'engagement des familles, aux méthodes d'évaluation et à la mobilisation des savoirs.

RÔLES DE L'ÉQUIPE PRINCIPALE DU PROJET

ÉQUIPE : Noms

- Rôle(s)

ÉQUIPE : Noms

- Rôle(s)

DURÉE

La durée du mandat est de _____, de _____ à _____ (date d'achèvement prévue).

PRODUITS LIVRABLES

- Principaux produits livrables

RÉUNIONS

Les réunions se tiendront aux points critiques du projet, selon la décision de l'équipe principale du projet et en consultation avec tous les partenaires. Les réunions virtuelles (le cas échéant) se dérouleront par téléconférence ou vidéoconférence, selon les préférences du comité pour les besoins de la réunion.

En dehors des réunions prévues, les courriers électroniques seront utilisés comme autre moyen de communication dans l'intervalle, en cas de problème. _____ (insérer la plateforme en ligne) sera utilisé pour distribuer les documents clés du projet. _____ planifiera les réunions, coordonnera, tiendra et distribuera les ordres du jour, les procès-verbaux, les mesures à prendre et les documents connexes, et élaborera un calendrier de conservation des réunions et des documents connexes.

Le comité _____ se réunira au moins _____ fois tout au long du projet :

- Dates importantes

La date limite pour ce projet est _____. En dehors des réunions prévues, les courriers électroniques peuvent et seront utilisés comme autre moyen de communication dans l'intervalle, en cas de problème.

Approuvé par l'équipe principale :

Date :

Annexe B : Guides de l'animateur.rice pour la planification des voies d'accès

Définir votre situation actuelle

Objectifs :

- Comprendre l'état actuel de votre communauté.
- Définir qui bénéficie des services existants, y compris tous ceux qui sont axés sur le développement socioaffectif et la sensibilisation, la prévention, l'intervention et le traitement rapides en matière de santé mentale des nourrissons et des jeunes enfants.
- Définir le processus d'orientation par secteur (soins primaires, organismes communautaires, éducation) et pour l'ensemble de la communauté.
- Définir les moyens de jumeler chaque famille avec un traitement optimal pour le nourrisson ou l'enfant.
- Identifier les principales mesures à prendre pour la communauté.

Caractéristiques de l'activité :

- Selon le nombre de participants, les groupes devraient comprendre de 5 à 10 personnes et être divisés par secteur ou par organisation.
- Tous les groupes identifieront :
 - Qui bénéficie de services et qui n'en bénéficie pas à l'heure actuelle.
 - Les processus d'orientation.
 - La disponibilité des programmes et des services pour la santé mentale des jeunes enfants.
 - Le processus de triage et de transfert. Vers où les familles sont-elles orientées?

Matériel nécessaire :

- Ruban adhésif
- Notes post-it (tailles et couleurs assorties).
- Marqueurs permanents (Sharpies).
- Tableau de papier et marqueurs
- Papier graphique.

Activité 1 : Discussion en groupe pour identifier et comprendre l'état actuel des services de santé mentale pour les jeunes enfants dans votre communauté.

Partie A : Situation actuelle de la communauté (discussion en petits groupes).

Produit livrable : Savoir qui bénéficie des services de votre secteur et qui n'en bénéficie pas.

Délai accordé : 1 heure

En groupe, réfléchissez aux questions suivantes et notez vos réponses sur la feuille de papier prévue pour cette activité.

- Quels sont les problèmes, les risques et les symptômes les plus courants chez les enfants qui bénéficient des services de votre secteur?
 - Pensez à tous les niveaux de soins, y compris la sensibilisation, la prévention, l'intervention précoce et les services de traitement.
 - Pensez à tous les facteurs de santé, y compris les facteurs comportementaux, cognitifs, émotionnels, physiques, le diagnostic et la capacité de la famille.
- Comment savons-nous qu'un.e enfant a besoin de services?
- Comment savons-nous quand il faut orienter l'enfant vers un autre service?
- Quels sont les groupes qui ne bénéficient pas de bons services? Quels sont les défis à relever?

Partie B : Situation actuelle de la communauté (discussion en grand groupe).

Produit livrable : Connaissance commune de qui bénéficie des services de votre secteur et qui n'en bénéficie pas.

Délai accordé : 30 minutes (5-8 minutes par groupe, selon le nombre de groupes)

Désignez un membre du groupe pour faire un rapport. Faites le tour de la salle en demandant à chaque groupe de fournir un bref résumé de leur discussion en tenant compte des questions suivantes.

- Quelles sont les lacunes que vous remarquez au sujet des groupes pris en charge par votre communauté? Quels sont les services offerts?
- Qui franchit le plus souvent votre porte?

Activité 2 : Discussion de groupe sur le jumelage des services afin d'identifier et de comprendre les meilleures voies d'accès pour le processus d'évaluation, d'orientation et de prestation de services.

Partie A : Les problèmes de santé mentale et le processus d'orientation.

Produit livrable : Connaissance des besoins en matière de services assortis d'une orientation et d'un traitement optimaux.

Délai accordé : 30 minutes

En groupe, réfléchissez aux questions suivantes et notez vos réponses.

- Comment pouvons-nous vérifier, dépister, examiner et contrôler ce problème?
- Quelles sont les questions que nous pourrions être amenés à poser?
- Comment apprenons-nous l'histoire de la famille?
- Que se passe-t-il lorsque l'on ne parvient pas à s'entendre sur un problème (entre les personnes aidantes et les prestataires – prendre en compte les deux points de vue)?
- Une fois que l'on s'est mis d'accord sur le problème, que se passe-t-il ensuite?
- Quelle est la procédure d'orientation actuelle et que faut-il faire pour l'appliquer?
- Quels sont les défis à relever lors de l'orientation (du point de vue du prestataire et de la famille)?
- Quels sont les domaines où il est possible de renforcer la procédure d'orientation?
 - Quels sont les différents besoins d'un enfant qui doit être orienté vers un service à l'extérieur de votre secteur?

Partie B : Processus de jumelage des services communautaires.

Produit livrable : Aperçu des voies d'accès actuelles aux soins de santé mentale pour les jeunes enfants dans votre communauté.

Délai accordé : 1 heure

À l'aide de l'information provenant des activités précédentes, utilisez la feuille de papier pour commencer à tracer le parcours actuel des enfants et des familles dans les services de votre communauté. Sur les post-it, indiquez qui identifie les problèmes et décrivez les étapes nécessaires pour réussir à orienter l'enfant vers un service. Attribuez des couleurs à chaque élément des voies d'accès.

- Qui soulève le problème (qui) – VERT.
 - Y compris (mais sans s'y limiter) les parents, le prestataire de services de garde d'enfants, le médecin et les services de protection de l'enfance.

- Orientation vers un organisme ou un programme (où) – ORANGE.
 - Lieu d'accès aux services de soutien.
- Mesures prises à chaque étape – BLEU.
 - Y compris (mais sans s'y limiter) les évaluations de dépistage, les formulaires d'orientation, les formulaires de consentement, les appels téléphoniques et les rendez-vous initiaux.
- Défis – ROSE.
 - Ils peuvent être relevés à n'importe quel point ou étape des voies d'accès aux soins.
- Points forts – JAUNE.
 - Ils peuvent être relevés à n'importe quel point ou étape des voies d'accès aux soins.

Considérez les questions suivantes au fur et à mesure que votre groupe cartographie le parcours de soins.

- Où les familles accèdent-elles aux soins de santé mentale pour les nourrissons et les jeunes enfants?
- Votre communauté utilise-t-elle l'ASQ® comme outil de dépistage courant? Y a-t-il d'autres outils utilisés pour cette tranche d'âge? Existe-t-il des options pour que les organisations qui n'ont pas de capacité de dépistage puissent orienter les patients vers d'autres services?
- Quels sont les secteurs qui ont conclu des ententes ou des partenariats pour faciliter l'orientation des patients (de où à où)? Qui est responsable du triage des familles? Existe-t-il des stratégies en place permettant d'identifier des voies d'accès aux soins de remplacement pour des besoins tels que des difficultés motrices, d'élocution ou sensorielles?
- Qu'est-ce qui fonctionne bien à l'heure actuelle en matière d'orientation au sein des secteurs et entre eux?
- Quels sont les défis actuels en matière d'identification des problèmes ou d'orientation des enfants vers les services appropriés?
- Comment se déroule la procédure d'orientation et comment est-elle communiquée à l'organisme ou aux prestataires à l'origine de l'orientation? Y a-t-il une méthode en place pour le faire?
- Qu'est-ce qui est en place pour appuyer les familles qui reçoivent des services? Ces soutiens diffèrent-ils en fonction du niveau de soins?
- Qu'est-ce qui est en place pour appuyer les familles qui attendent des services ou qui n'en reçoivent pas?
- Quelle est la procédure pour les listes d'attente et que se passe-t-il pendant cette période?
- Comment les familles sont-elles impliquées dans le processus d'orientation?

Partie C : Processus de jumelage des services communautaires (discussion en grand groupe).

Produit livrable : Connaissance commune des voies d'accès aux soins actuelles dans la communauté.

Désignez un membre du groupe pour faire un rapport. Faites le tour de la salle en demandant à chaque groupe de fournir un bref résumé de leur discussion sur la situation actuelle de votre communauté.

- Quels sont les plus grands défis?
- Que pouvons-nous faire pour nous améliorer?

À la fin de la première journée, commencez à réfléchir à la situation idéale pour votre secteur et votre communauté.

Visualisez votre voie d'accès aux soins idéales.

Objectifs :

- Se mettre d'accord sur une compréhension complète et commune de la situation actuelle.
- Définir le processus d'orientation idéal par secteur et pour votre communauté.
- Définir la situation idéale pour le meilleur moyen de jumeler les besoins de l'enfant avec un service optimal.
- Identifier les mesures à prendre pour votre communauté.

Caractéristiques de l'activité :

- Toutes les personnes ayant participé à la première activité (Définir la situation actuelle) devraient participer à la visualisation de la situation idéale.
- Le nombre de participants par groupe doit être le même (5 à 10 personnes) dans chaque secteur ou organisation.
- Tous les groupes identifieront :
 - Qui bénéficie de services et qui n'en bénéficie pas à l'heure actuelle.
 - La procédure d'orientation actuelle
 - Processus d'orientation idéal
 - Les voies d'accès aux soins optimales pour les familles, de la prise en charge à la prestation et au suivi.
 - Mesures à prendre pour relever les défis et améliorer les voies d'accès actuelles.

Matériel nécessaire

- Ruban adhésif
- Notes post-it (tailles et couleurs assorties).
- Marqueurs permanents (Sharpies).
- Tableau de papier et marqueurs
- Papier graphique.

Activité 1 : Examiner le processus actuel d'identification du problème de santé mentale et les voies d'accès aux soins depuis l'identification jusqu'à l'orientation, la prestation de services et le suivi.

Partie A : Examiner le processus actuel de dépistage et d'identification.

Produit livrable : Les groupes ont partagé leurs connaissances sur les étapes actuelles du processus, une fois que les familles ont franchi la porte du service avec un problème.

Délai accordé : 5 minutes

Réfléchissez à la discussion et aux résultats des activités réalisées au cours de la première journée. Plus précisément, considérez les aspects suivants du processus d'évaluation actuel dans votre communauté.

- Comment les problèmes sont-ils dépistés et vérifiés?
- Quelles sont les questions à poser?
- Comment apprenons-nous l'histoire de la famille?
- Que se passe-t-il lorsque l'on ne parvient pas à s'entendre sur un problème (entre les personnes aidantes et les prestataires) et comment peut-on éviter cette situation?
- Une fois que l'on s'est mis d'accord sur le problème, que se passe-t-il ensuite?

Partie B : Examiner le processus d'orientation actuel.

Produit livrable : Les groupes ont partagé leurs connaissances sur les étapes actuelles après le dépistage initial et l'identification du problème.

Délai accordé : 5 minutes

Réfléchissez à la discussion et aux résultats des activités réalisées au cours de la première journée. Plus précisément, considérez les aspects suivants du processus d'orientation actuel dans votre communauté.

- Quel est le processus d'orientation actuel et que faut-il pour effectuer une orientation?
- Quels sont les défis à relever lors de l'orientation (du point de vue du prestataire et de la famille)?
- Quels sont les domaines où il est possible de renforcer la procédure d'orientation?
- Quels sont les différents besoins d'un enfant qui doit être orienté vers un service à l'extérieur de votre secteur?

Activité 2 : Séance de remue-méninges pour cartographier le parcours idéal d'un enfant ou d'une famille vers, et tout au long, des services.

Partie A : Cartographie des voies d'accès aux soins.

Produit livrable : Aperçu des voies d'accès idéales aux soins de santé mentale pour les nourrissons et les jeunes enfants dans votre communauté.

Délai accordé : 40 minutes

À l'aide des informations issues de toutes les activités réalisées jusqu'à présent, utilisez la feuille de papier graphique pour tracer le parcours idéal des enfants et des familles dans les services de votre communauté, en tenant compte des cartes de la situation actuelle créées au cours de la première journée.

Rappels :

- N'oubliez pas la portée de votre communauté – quels sont les points de départ et d'arrivée, de l'identification des besoins au jumelage des services.
- S'en tenir aux activités générales. Pour l'instant, il n'est pas nécessaire de définir des éléments précis, comme les outils de dépistage, les critères de diagnostic ou autres.
- Définissez les termes clés pour faciliter la cartographie des voies d'accès, tels que « dépistage », « évaluation » ou « prise en charge », lorsqu'ils sont utilisés dans vos cartes.

Tracez les voies d'accès aux soins à l'aide des codes de couleur utilisés au cours de la première journée. Identifiez :

- Qui peut faire la demande d'orientation ou identifier le problème (VERT).
- Vers où les familles peuvent être orientées (ORANGE).
- Chaque étape nécessaire à une orientation réussie (BLEU).
 - Envisager toutes les voies d'accès (d'où à où).
 - Boucles de communication (entre les organismes et les prestataires).
- Défis à relever ou sur lesquels il faut agir dans la situation idéale (ROSE).
- Domaines des voies d'accès qui fonctionnent bien à poursuivre et à faire progresser (JAUNE).

Partie B : Résumer les principaux points de discussion.

Produit livrable : Identification des points forts (ce qui fonctionne bien) et des priorités (ce qui doit être traité).

Délai accordé : 10 minutes

En groupe, utilisez les résultats de la cartographie des voies d'accès de votre situation idéale pour écrire :

- Jusqu'à trois processus qui fonctionnent bien dans le système de voies d'accès de votre communauté.
- Jusqu'à trois mesures à prendre sur lesquelles vous pouvez travailler ensemble en tant que communauté, afin d'aborder et de renforcer les voies d'accès aux soins.

Activité 3 : Café du monde.

Produit livrable : Plusieurs cartes de voies d'accès pour que tous les participants les examinent et en discutent; après la discussion, des préférences clairement définies pour les voies d'accès idéales et les mesures à prendre pour y parvenir.

Délai accordé : 1 heure

Les animateur.rice.s sont invités à prendre des photos claires de chaque carte des voies d'accès créée par les petits groupes (pour les archives communautaires) et à rester à la table qu'ils ont animée. Les participants sont invités à examiner la carte de chaque table à intervalles de 5 minutes en réfléchissant aux points suivants :

- Les avantages et les inconvénients de chaque carte des voies d'accès aux soins.
- Ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas et pourquoi.

À la fin de la rotation, les facilitateur.rice.s fournissent aux participants des « points » (petits cercles de papier) qu'ils doivent utiliser pour faire le tour de la salle et indiquer :

- Les voies d'accès préférées, en veillant à placer les points sur différentes cartes pour une discussion plus approfondie.
- Les mesures à prendre privilégiées, en marquant les mesures précises sur la feuille de papier et non sur la carte.

À la fin de la deuxième journée, remettez aux participants les documents de la séance qu'ils pourront emporter pour poursuivre la discussion au sein de la communauté, et donnez-leur les coordonnées de personnes à contacter si nécessaire pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des voies d'accès. Prévoir que l'équipe de mise en œuvre devra valider les cartes de la situation actuelle avec ses membres respectifs.

Annexe C : Exemple de voies d'accès aux soins pour les enfants de la naissance à six ans (texte accessible)

1. Qui soulève des préoccupations au sujet du développement et de la santé mentale du nourrisson ou de l'enfant?
 - a. Si c'est la famille : La famille communique avec l'agence ou l'organisation responsable du dépistage et de l'évaluation afin de déterminer les meilleurs outils de soutien pour le nourrisson ou l'enfant.
 - b. Dans le cas d'un praticien ou d'un programme communautaire : Le programme fait part de ses préoccupations à la famille. Le programme fournit un soutien approprié et, avec le consentement de la famille, communique avec l'agence ou l'organisation chargée d'effectuer le dépistage et l'évaluation afin de déterminer le meilleur soutien possible pour le nourrisson ou l'enfant.
 - c. S'il s'agit de services de protection de l'enfance :
 - i. La famille accepte d'être orientée vers l'agence ou l'organisation qui procédera à un dépistage et à une évaluation afin de déterminer le meilleur soutien possible pour le nourrisson ou l'enfant.
 - ii. Les services de protection de l'enfance effectuent le dépistage et l'évaluation en interne. Si la famille ne consent pas à être orientée, les services de protection de l'enfance l'orientent vers les meilleures mesures de soutien pour le nourrisson ou l'enfant et passent à l'étape 3, le transfert accompagné.
2. Dépistage et évaluation au sein de la communauté
 - Une fois le problème identifié, la famille est orientée vers l'agence ou l'organisation communautaire chargée du dépistage et de l'évaluation du problème de santé mentale du nourrisson ou de l'enfant.
 - Après le dépistage et l'évaluation, la famille est orientée vers le service ou l'aide communautaire approprié.
3. Transfert accompagné vers le service ou l'aide communautaire
 - L'agence ou l'organisation qui a effectué le dépistage et l'évaluation oriente la famille vers le service ou l'aide communautaire approprié.

**Annexe C : Exemple de voies d'accès
aux soins pour les enfants de la
naissance à six ans (texte accessible)**

- La famille accède au service ou à l'aide qui répond le mieux à ses besoins. Il s'agit notamment :

- Des programmes de soins universels.

- Des services de soutien social

- Des services de santé.

- Des services d'intervention précoce.

- Des services de protection de l'enfance.

- Des services et soutiens communautaires pour les populations autochtones.

- Des services socialement et culturellement adaptés à la langue, à la foi et au statut de nouvel arrivant ou de citoyen.



 CYMHAOntario

 cymhaon

695, avenue Industrial, Ottawa (Ontario) K1G 0Z1

 – 1 613 737 2297

FR – smdej.ca

 – info@cymha.ca

EN – cymha.ca